

Ce document s'insère dans une série de fiches synthétiques sur les trois zones de circulation apaisée : aire piétonne, zone de rencontre, zone 30. Ces fiches ont vocation à répondre aux interrogations que soulève la mise en œuvre de ces outils réglementaires chez les aménageurs et les gestionnaires de voirie. La thématique « Exemples » rend compte, à partir d'expériences locales, des actions pouvant être conduites dans ce domaine et de leurs effets sur le cadre de vie.



CETE Lyon

### EXEMPLES

## La requalification d'une rue commerçante : l'exemple de Tournus (71)

Les centres anciens des villes sont des espaces privilégiés pour l'aménagement de zones de rencontre ou aires piétonnes. Les caractéristiques de ces espaces en font un élément de choix pour intégrer une zone de circulation apaisée : rues étroites, commerces de centre-ville, cœur historique ; un endroit agréable pour flâner.

Ces aménagements répondent à la volonté de dynamiser le centre-ville en attirant des commerçants nouveaux et en fortifiant la présence des commerces existants.

Tournus joue la carte de la modulation temporelle : ainsi une partie de la zone de rencontre peut, selon les besoins ou en période estivale, devenir "aire piétonne".

Cette fiche présente les aménagements réalisés et les principes de fonctionnement retenus.



ZONE

30

Certu : 2012 / 13



MINISTÈRE  
DE L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## > Un coeur de ville propice à l'aménagement d'une zone de rencontre

Le cœur historique de la ville de Tournus, en bordure de la Saône, est constitué d'un réseau dense de rues et ruelles dans lequel il est agréable de flâner, et où l'on peut trouver des traces de l'époque romaine. Ce centre comprend également l'abbaye Saint-Philibert, monument majeur de la Bourgogne romane, qui date du XI<sup>ème</sup> siècle, et qui est classée monument historique. De nombreux commerces sont présents dans le centre historique.

Ces caractéristiques en font un espace propice à l'aménagement d'une zone de rencontre : avec d'une part le potentiel du site (lieu de concentration de commerces, centre-ville ancien où l'on veut privilégier les déplacements à pied) et d'autre part la contrainte des ruelles étroites ne permettant pas la mise en place de trottoirs assez larges.



IGN - Géoportail

Tournus est une ville de 6200 habitants, située dans le Val de Saône, à mi chemin entre Mâcon et Chalon-sur-Saône. La ville est traversée par plusieurs infrastructures importantes: la voie ferrée Lyon-Paris, l'autoroute A6, l'ancienne nationale 6.



Cete Lyon

Rue commerçante en centre ville ancien



Certu

Centre ville ancien et étroit. Présence de nombreuses rues étroites avec une mixité d'usage et peu de circulation automobile aux abords de l'axe ré-aménagé

## > Une volonté de restructurer l'axe commerçant

Dans les années 80, la rue de la République se présente sous la forme d'une voie à sens unique bordée de trottoirs. N'ayant pas fait l'objet de travaux spécifiques depuis, elle s'est fortement dégradée : les trottoirs notamment sont en mauvais état. Les commerçants craignent pour leur activité et souhaitent que la commune améliore la qualité du centre. La municipalité en place à l'époque s'engage alors à réaménager l'axe commerçant et mandate un bureau d'études local pour faire l'étude sur les 1,5 km concernés.

La priorité est de faciliter les cheminements piétons en améliorant leur confort et leur sécurité de déplacement sur l'axe commerçant. Le deuxième objectif vise quant à lui la mise en valeur de la ville au travers du réaménagement des lieux.

Avec le changement de l'équipe municipale en 2008, le projet est maintenu mais avec une exigence supplémentaire : celle de mettre l'espace-rue à niveau dans le souci d'améliorer l'accessibilité. Le projet est réexaminé et amendé de la façon suivante selon les tranches de travaux :

- la tranche 1 (2007) : étant donné l'avancement du projet sur ce secteur, la hauteur du trottoir a seulement pu être réduite de 14 à 7 cm ;
- les tranches 2 et 3 : (2008 et 2009) : cheminements piétons, stationnement latéral et espace de circulation des véhicules sont mis à niveau.

A l'intérieur de ce périmètre, une partie est classée en zone de rencontre. La rue de la République est, quant à elle, classée en rue piétonne dans sa partie sud. Sa partie nord peut, selon les besoins, être fermée à la circulation et se transformer en rue piétonne.

 Carrefour à feux

 Tranche 1 : Rue du Docteur Privéy

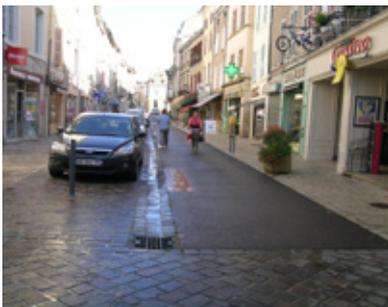
 Tranche 2 : Rue de la République

 Tranche 3 : Rues Bessard, Mathivet et Fénélon



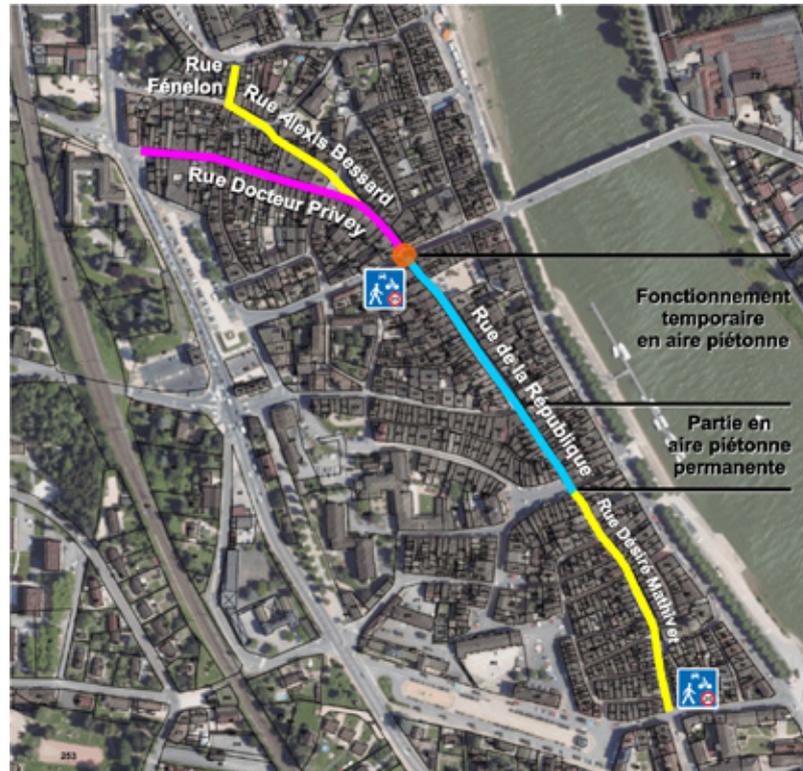
Certu

Tranche 1 : des traversées piétonnes à niveau, matérialisées par des bandes pavées, sont proposées régulièrement. En interrompant visuellement l'espace roulant, elles peuvent contribuer au ralentissement des véhicules.



Cete Lyon

Tranche 2 : mise à niveau de l'espace-rue. Un cheminement dédié aux piétons en matériau contrasté est proposé le long des commerces.



Cete Lyon

Axe principal aménagé : les différentes tranches des travaux.

Cet axe en coeur de centre-ville est bordée de voies non ré-aménagées, mais qui de part leur typologie, offrent une circulation apaisée (rues étroites, pavées), avec une réflexion en cours sur un apaisement global du centre.

3

## > Un aménagement sobre tout en permettant de repérer facilement les fonctions de l'espace public

### Des matériaux nobles associés à de l'enrobé

Trois types d'espaces sont différenciés sur l'axe commerçant par l'utilisation de matériaux différents :

- les espaces dédiés spécifiquement aux piétons sont en pavés calcaire ;
- les espaces dédiés au stationnement sont en pavés porphyre ; ces pavés sont également utilisés pour les caniveaux et pour marquer certaines zones spécifiques sur l'espace chaussée comme une intersection, un débouché de venelles... ;
- les espaces de circulation ouvert à la circulation motorisée sont réalisés en enrobé sur une largeur de 3 m, en contraste visuel avec les espaces dédiés aux seuls piétons.

Ces matériaux sont utilisés sur l'ensemble des rues réaménagées permettant une cohérence et une lecture claire. Ce principe a été mis en oeuvre même sur les rues les plus étroites sur lesquelles un espace latéral a été matérialisé afin de ne pas laisser un espace roulant trop important.

La ville a souhaité utiliser des matériaux nobles afin de revaloriser le centre-ville, le rendre attractif.

Depuis la fin du réaménagement, on a pu observer la rénovation d'immeubles riverains, l'implantation de nouveaux commerces, ainsi qu'une attractivité vis à vis des personnes âgées qui souhaitent désormais venir s'installer au centre-ville.

L'utilisation de la même écriture le long de l'axe permet un apaisement de la vitesse tout le long de celui-ci. En effet, même avec un statut différent de la rue selon les endroits, l'utilisation par les piétons et automobilistes de cet aménagement reste identique sur ses différentes parties avec une priorité aux piétons et une vitesse de circulation faible.

Pour l'instant, seule la partie sud de cet axe est en zone de rencontre. La partie nord (rue du Docteur Privey, rue du Commandant Carré, rue A. Bressard) doit passer en zone de rencontre dans les mois qui viennent, confortant l'utilisation actuelle de l'aménagement existant.



Différents usages de l'espace : utilisation des matériaux et du contraste visuel pour définir des espaces et des cheminements privilégiés.

Ville de Tournus



Cete Lyon

Rue étroite avec chaussée excentrée ; caniveau restant en position centrale entre façades.



Cete Lyon

Rue du Docteur Privey : trottoirs surélevés par rapport à l'espace de circulation ; peu de mobilier urbain ; présence de traversées surélevées en pavés.



Utilisation de jardinières pour délimiter l'espace et maîtriser le stationnement ; espace de repos ; utilisation des pavés au niveau du croisement de différentes rues.

## Peu de mobilier urbain

Le mobilier implanté sur l'axe commerçant (barrières, potelets, bornes ainsi que quelques jardinières) est essentiellement présent au niveau des places ou parvis et en limite de démarcation entre l'espace dédié aux seuls piétons et les espaces ouverts à la circulation des véhicules. Par contre l'espace piéton entre stationnement et façades est complètement libre. Ce mobilier vise à limiter le stationnement anarchique. Un effort a été fait pour réduire au minimum son utilisation.



Petits espaces à planter en bordure.

## Du végétal par petites touches

Le végétal est peu présent sur l'aménagement. On retrouve sa présence ponctuellement sous forme de jardinières notamment sur la place Lacreteille et le long de la rue de la République. Les jardinières permettent de garantir une absence de stationnement. Les pots sont également utilisés comme signal, par exemple pour marquer l'entrée de la rue piétonne. Le long de la rue Bessard, des petits espaces à planter ont été réalisés pour une appropriation par les riverains.



Espace libre, à niveau ; espace dédié aux piétons asymétrique selon les besoins, ici un espace plus large est proposé devant l'église.

### L'association de l'architecte des bâtiments de France

Le centre de Tournus est en secteur sauvegardé. L'architecte des bâtiments de France est du coup un acteur incontournable. Associé très fortement au projet, il a participé au choix des matériaux et du mobilier urbain.

## > Un aménagement “souple” permettant des usages différents

### Le marché

Le marché a lieu tous les samedis matin sur la rue du docteur Privey, la rue de la République et la rue Mathivet. Ces rues sont alors fermées à la circulation automobile. Les étals des commerçants et leurs véhicules sont installés sur la partie chaussée et sur la partie stationnement. Dans la rue de la République, entre la place Carnot et la rue Greuze, les étals sont disposés en alternance du côté des numéros pairs les jours pairs et du côté des numéros impairs les jours impairs afin que les commerces permanents soient chacun leur tour le long du chemin de déambulation des piétons.



Utilisation de l'axe commerçant du centre-ville en aire piétonne pour accueillir un marché.

Ville de Tournus

### Piétonnisation temporaire de l'axe commerçant

La rue de la République est piétonne de façon permanente entre la rue Greuze et la place de l'Hôtel de Ville, et tous les samedis matins, le marché requiert la fermeture à la circulation automobile des sections complémentaires de rues concernées. Pendant la période estivale, l'axe commerçant est dédié aux piétons y compris le samedi après midi, se transformant ainsi dans sa totalité

en aire piétonne, temporaire, une journée par semaine.

A noter que la commune envisage d'élargir encore le périmètre de la zone piétonne. De plus, elle souhaite ré-ouvrir des traboules permettant de faire communiquer la rue de la République avec les quais, dans un but de réappropriation des berges de la Saône et d'un développement du maillage des cheminements piétons de la ville. Deux sont déjà ouvertes au public par convention passées avec des copropriétés privées.



Partie de la rue de la République en zone de rencontre et fonctionnant en aire piétonne le samedi.

Cete Lyon



Priorité à la vie locale avec la neutralisation d'une place de stationnement pour réaliser un prolongement de terrasse de café



Alternance de stationnements payants et de stationnements "10 minutes" le long de la rue de la République.



Matérialisation à l'aide de pavés porphyre d'une place de stationnement "10 minutes" devant la pharmacie.

## Du stationnement maintenu mais avec une volonté de rotation

Lors du mandat municipal précédent, la commune a réalisé deux parkings importants de part et d'autre de l'ancienne RN6 (à 200m de la rue de la République) : le Champs de Mars et le Champs de Foire. Lors du réaménagement de l'axe commerçant, il a été choisi de maintenir des places de stationnement sur la rue de la République, les commerçants craignant pour leur survie en cas de suppression. Le stationnement est payant avec horodateur et une durée maximale d'une heure.

Des places de stationnement dix minutes ont été créées devant certains commerces, pharmacie ou boulangerie par exemple. Afin de les faire respecter, les services de police circulent dans la rue et sanctionnent si besoin. Ces places de stationnement sont matérialisées par un marquage blanc sur fond rouge «10 minutes».

## Concertation avec la population

Les commerçants des rues réaménagées ont fortement suivi et participé au projet et l'ont fait évoluer par rapport à la réalisation des espaces latéraux dédiés aux piétons. Initialement prévus de largeurs différentes pour créer une asymétrie, les commerçants ont demandé un rééquilibrage afin de ne pas défavoriser les commerces installés coté "cheminement piéton étroit" du projet initial. Des réunions publiques ont eu lieu tout au long du projet, depuis la phase élaboration jusqu'à la phase chantier. Celles-ci ont permis d'entendre plus largement l'ensemble des habitants du quartier. Souhaitant agrandir le périmètre de la rue piétonne, la commune envisage de consulter sur le sujet les habitants, via un référendum d'initiative locale.

**Certu**  
centre d'Études  
sur les réseaux  
les transports  
l'urbanisme  
et les constructions  
publiques

2, rue Antoine  
Charial  
69426 Lyon  
Cedex 03  
téléphone :  
04 72 74 58 00  
télécopie :  
04 72 74 59 00

[www.certu.fr](http://www.certu.fr)



© 2012 Certu  
La reproduction  
totale ou partielle du  
document doit être  
soumise à l'accord  
préalable du Certu

ISSN : 0247-1159

8

## > Une dynamique enclenchée et des projets à venir

Le réaménagement de la rue commerçante a favorisé une évolution des comportements des usagers. Un apaisement de la circulation motorisée est observé même si la vitesse de 20 km/h est parfois dépassée. Le fonctionnement en aire piétonne apporte satisfaction aux habitants. La partie où l'espace-rue est tout à niveau fonctionne apparemment mieux : les piétons s'approprient toute la largeur. Après ce travail linéaire focalisé sur un axe commerçant, la ville souhaite poursuivre les réalisations en matière de réaménagement de l'espace public.

Le quartier de l'abbatiale au nord de cet axe est le prochain sur la liste. Sans oublier le travail important de requalification de la RD906 (ancienne RN6) afin de gommer l'effet coupure qu'elle génère actuellement entre les quartiers. Il convient de noter que le secteur en zone de circulation apaisée pourrait dans un futur proche être agrandi sans grande difficulté. Ne serait-ce qu'en intégrant les ruelles de desserte déjà aménagées et qui de fait fonctionnent comme des zones de rencontre, ainsi que les venelles piétonnes.



Cete Lyon

*Fiche rédigée par :*  
*Isabelle Basset*  
*Cete Lyon*

Voirie en périphérie de l'axe commerçant distribuant un quartier plus résidentiel : un aménagement plus ancien avec également l'espace-rue tout à niveau, une voirie étroite et un espace de circulation partagé et apaisé.

### Contacts :

- Certu - Lucie Bruyere
- Cete Lyon - Catia Rennesson ;  
Françoise Teissier
- Cete Normandie-centre  
Sébastien Trejbal
- Cete Mediterranée  
Jerome Cassagnes
- Cete Sud-Ouest  
Bernard Lacroux
- Cete Nord-Picardie  
Catherine Deroo
- Cete Île-de-France  
Jean-François Durand
- Cete Ouest  
Michel l'Houtellier
- Cete Est - André Isler

Adresse électronique :  
[prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr](mailto:prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr)

### Pour en savoir plus :

- Ville de Tournus : [www.tournus.fr](http://www.tournus.fr)
- M. Gérard Colin, adjoint maire
- M. Charbonnier, responsable des services techniques de Tournus

### Pour aller plus loin :

#### Sur [www.certu-catalogue.fr](http://www.certu-catalogue.fr) :

- Certu - Série de fiches Zones de circulation apaisée - [www.certu.fr](http://www.certu.fr)
- Certu - Dossier «Zones de rencontre : premier retour d'expériences» - Juin 2012
- Certu - Dossier «Commerce et zones à priorité piétonne» - Mars 2012
- Certu - Fiches techniques «Les zones de circulation particulières en milieu urbain - aire piétonne, zone de rencontre, zone 30 : trois outils réglementaires pour un meilleur partage de la voirie» - Novembre 2008
- Brochure La démarche «code de la rue» en France, Octobre 2008, premiers résultats

### Site métier Voirie pour tous

[www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr](http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr)